

RANDONNÉE AUTOUR DU MONT PAGNOTTE

Le 8 mai dernier, sur le parcours de la randonnée organisée par Pont-Sainte-Maxence, nous nous sommes arrêtés pour observer quelques ruines. Nous nous sommes interrogés, nous avons émis des suppositions...Étaient-elles réelles ?

Comme je n'aime pas rester dans l'incertitude, j'ai effectué quelques recherches. Je vais essayer d'apporter une réponse à nos interrogations :

A ce moment là, nous étions déjà à 101 mètres d'altitude.

Devant quoi nous trouvions-nous ?

D'abord je dois vous dire que nous étions au sommet du Mont Calipet. Ah, vous l'ignoriez... Je m'en doutais... Maintenant tout le monde le sait.

A cet endroit en 1717, le duc d'Uzès fit construire un moulin. Vous voyez cette construction de forme circulaire...

Ce moulin cessa de fonctionner vers 1820 ; la cause en était, déjà, la concurrence. Il y avait beaucoup d'autres moulins situés dans la vallée de l'Oise, d'un accès plus aisé.

Le moulin fut vendu. Plusieurs propriétaires s'y succédèrent.

Le dernier propriétaire en date fut Jean-Baptiste Portalier dit *l'ermite* ou *seigneur de Calipet*.

C'est lui qui fit construire, vers 1880, la chapelle qui jouxtait le moulin. Pour la petite histoire, aujourd'hui nous qualifierions ce personnage d'illuminé, voire de marginal... Oui, car ce monsieur triait sur le volet les personnes qu'il jugeait dignes d'assister à l'office dans sa chapelle !

Vers 1884, la célébration de messes fut interdite dans ce lieu. Malgré cela, selon les dires, le moulin demeura habité jusque dans les années 1950.

Pour terminer mon bavardage sur ce site, des bénévoles en ont dégagé l'accès. Une végétation tentaculaire en avait pris possession. A ce jour, un projet de réhabilitation se précise... Croisons les doigts...

Bon, nous n'allons pas rester à cette altitude, le Mont Pagnotte nous attend, 120 mètres plus haut.

Pour information, le Mont Pagnotte est le point culminant de la forêt d'Halatte, à 221 mètres.

Le point culminant de l'Oise se situe à 236 mètres sur le territoire de La Houssoye.

Michel RIGAUX